

	
Délibération n° 11	Conseil Municipal du Vendredi 1er juillet 2022
Service État Civil	<p style="text-align: center;">Domaine de compétence :</p> <p style="text-align: center;">6.4 – Autres actes réglementaires</p>
<p>Le Vendredi Premier Juillet deux mille vingt deux à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 22/06/2022</p> <p>Membres présents : 25</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 4</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 0</p> <p>Membre(s) non excusé(s): 4 puis 5</p> <p>Nombre de votants : 29 puis 28 (Monsieur Jean-Pierre LAMOUR quitte l'assemblée à 19 h 35)</p> <p>Affiché le 27/05/2022</p> </div>	<p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX Adjoints, Madame Marine NEMPONT, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Gérard ANDRE à Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur René BONVOISIN à Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : 0</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Xavier BRASSART, à 19h35 Monsieur Jean-Pierre LAMOUR quitte l'assemblée.</p> <p>Votants : 29 puis 28 (Monsieur Jean-Pierre LAMOUR quitte l'assemblée à 19 h 35).</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Philippe RAMET</p>
Objet : Affectation de la Salle de la Capitainerie – Organisation des Mariages	
Rapporteur : Monsieur le Maire	
Synthèse de la délibération :	Affectation de la salle de la Capitainerie en salle des mariages pour l'organisation des mariages du 10 juillet au 15 août 2022 pendant les travaux de réhabilitation de la Mairie

Vu les articles L 2121-30-1 et R 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le code civil, et notamment les articles 74 et 75,

Vu l'instruction générale de l'état civil,

Vu le courrier du Ministère de la Justice en date du 11 mai 2022,

Vu la commission n°4 « Équiper durablement la ville d'Étaples-sur-mer en date du 14 juin 2022,

Considérant que des travaux de réhabilitation de la Mairie sont prévus à partir de Mai 2022,

Considérant que la salle des Mariages sera indisponible pendant environ 1 mois, l'organisation des mariages pourra se faire à La Capitainerie, située sur le parking du Port de Plaisance, Boulevard Impératrice à ETAPLES SUR MER.

Considérant que cette salle n'étant pas située dans la maison commune, et conformément aux dispositions en vigueur, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'affectation de cette salle en salle des Mariages.

Considérant que le Procureur de la République, également sollicité en ce sens, a donné son accord courrier en date du 11 Mai 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à affecter temporairement la salle de la Capitainerie en salle des mariages pour la période du 10 Juillet 2022 au 15 Août 2022.

La délibération est adoptée par 29 voix pour.

Vu pour être affiché le 05 Juillet 2022 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

